cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Mélanie Provost
https://www.cadre21.org/membres/c3d6a1fa3a875266455c4e98

Date d'obtention : 2020-11-09 14:54:26

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

La méthode semble simple puisqu'elle est détaillé. De plus, c'est rassurant de savoir que je ne dois pas voir les photos.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

J'aime quand il y a un protocole et des listes à cocher. De plus, savoir que ça prend 4 jours c'est rassurant pour le jeune.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas parler des conséquences. Puisque cette fois-ci avec sexto, le protocole est clair!